



**FORMULAIRE simplifié VOLET 1 JEUNE MEDECIN DE MEDECINE GENERALE EN TEMPS PARTAGE
VILLE/ HOPITAL**

VOLET 1 - IDENTIFICATION DES STRUCTURES DE SOINS PARTENAIRES DU PROJET	
Exercice hospitalier à temps partiel (poste de contractuel recruté à temps partiel 50% échelon 2)	Exercice ambulatoire
<p>Nom : CH estran</p> <p>Type : Etablissement public de santé</p> <p>X ETS public O ETS privé O ESPIC</p>	<p>Nom : Association Pontorson santé</p> <p>Type : Association</p> <p>O Centre de santé O Maison de santé pluridisciplinaire X Cabinet libéral</p>
<p>Adresse : 7 chaussée Villecherel CP : 50170 Ville : Pontorson FINESS : 500000245</p> <p>Directeur : Monsieur Stéphane BLOT</p> <p>Courriel / Téléphone :</p> <ul style="list-style-type: none"> • direction@ch-estran.fr, • 02 33 60 72 00 	<p>Adresse : Place de la Mairie</p> <p>CP : 50170</p> <p>Ville Pontorson</p> <p>FINESS :</p> <p>X il s'agit d'une zone sous-dense (ZIP / ZAC) : OUI o il s'agit d'un quartier politique de la ville :</p>
<p>Service et chef de service pour le poste proposé : Pôle gérontologie.</p> <p>Nom du responsable de la structure :</p> <p>Dr Pascal LOREILLE</p> <p>Courriel : p.loreille@ch-estran.fr</p> <p>Téléphone : 02 33 60 72 00</p>	<p>Nom du responsable du projet au sein de la structure ambulatoire et/ou du Directeur de la structure ambulatoire: «</p> <p>Nom du responsable de la structure :</p> <p>Dr DECHANCE, président de Pontorson Santé et maire adjoint</p> <p>Courriel : ericdechance@orange.fr</p> <p>Téléphone : 06 77 85 92 43</p>

DESCRIPTIF DU PROJET MEDICAL PARTAGE ENTRE LES STRUCTURES D'ACCUEIL
<p>Intitulé du projet médical :</p> <p><i>Proposition d'un poste de médecin à exercice partagé au sein du cabinet libéral de l'association Pontorson Santé en collaboration avec le Centre Hospitalier de l'estran, situé sur la même commune.</i></p> <p><i>Le poste combinera un exercice hospitalier à temps partiel au sein du Centre hospitalier de l'estran (établissement public de santé) et un exercice ambulatoire en libéral.</i></p> <div style="text-align: right;">  <p>Centre Hospitalier de l'estran</p>  <p>PONTORSON PORTE DU MONT</p> </div>

Eléments permettant de justifier de l'intérêt de l'accueil d'un nouveau professionnel à temps partagé « obligatoire »



Situé à 50 minutes de Rennes et 1h de Caen, à proximité du futur pôle d'échange multimodal (gare TER), le territoire de Pontorson comporte 6300 habitants et présente une offre de soins avec des cabinets infirmiers, 2 chirurgiens-dentistes, 2 cabinets de kinésithérapeutes, 2 orthophonistes, 1 pédicure, 2 pharmacies, 1 ostéopathe et 2 médecins libéraux. Ces dernières années, deux médecins sur quatre sont partis en retraite sans être remplacés. Un troisième départ est prévu mi-mai 2019. A très court terme il restera donc un seul médecin libéral sur le territoire.

La structure ambulatoire d'accueil est une maison de santé de statut « cabinet libéral » accueillant actuellement trois médecins généralistes du pôle de santé d'Antrain et de Bazouges-La-Pérouse, (association PROSALICA) qui organisent des consultations à tour de rôle du lundi au vendredi. Complètent ces interventions : deux médecins remplaçants et les services de la PMI.

Par ailleurs, l'association « PLSA de Pontorson » étudie actuellement en concertation avec un bureau d'étude (Icône Médiation santé) agréé par l'ARS la faisabilité et l'opportunité de créer un PSLA Sur la Commune.

Outre donc l'intérêt professionnel d'une activité partagée entre un temps hospitalier et libéral, ce poste permettra de répondre en partie à l'augmentation des tensions sur la démographie médicale sur le territoire de Pontorson, zone d'intervention prioritaire au sens de l'article L 1434-4 du code de la santé publique.

Le candidat accueilli participera-t-il à la Permanence des Soins Ambulatoires ? « obligatoire »

oui

non

Si oui, dans quel cadre (lieu, activité, fréquence) ?

Sur la base du volontariat, le candidat pourra se rapprocher de l'association départementale de permanence des soins de la Manche (URML) pour assurer un ou plusieurs week-ends par an. Le point de garde est situé dans les locaux de la Polyclinique d'Avranches.

Présentation des effectifs dans la structure de soins hospitalière (personnes physiques)

Statut	Effectif actuel	Postes vacants	Départs en retraite (prévisions à 2 ans)
Praticiens hospitaliers	12	3	1
Praticiens contractuels	7	0	
Internes	2	0	
Externes	0	0	
Autres (précisez) : DFMSA	2	0	

Présentation des effectifs dans la structure de soins libérale

Statut	Effectif actuel	Postes vacants	Départs en retraite (prévisions à 2 ans)
Médecins libéraux	3	1	1
Médecins salariés	0	0	0
Internes	1	0	
Externes	0	0	
Autres (précisez) :			

Autres éléments sur les structures d'accueil :



Le centre hospitalier met à disposition du candidat :

- des bureaux équipés,
- le matériel informatique (PC portable)
- SMARTPHONE avec data
- Logiciel DPI Hôpital Manager
- Logiciel de gestion du temps de travail médical

Des logements récents et équipés du T2 au T4 peuvent également être mis à disposition des jeunes professionnels pour leur faciliter leur installation dans la région.

La structure ambulatoire est quant à elle entièrement équipée : bureaux équipés, matériel médical et logiciel MEDISTORY.

VOLET 3 – DESCRIPTIF DU PROFIL DE POSTE

Quotités de travail sur les 2 ans du poste (*exprimées en demi-journées*)

Année 1

Etablissement: de 4 à 6 demi-journées selon le projet du candidat

Structure ambulatoire: de 4 à 6 demi-journées selon le projet du candidat

Année 2

Etablissement: de 4 à 6 demi-journées selon le projet du candidat

Structure ambulatoire: de 4 à 6 demi-journées selon le projet du candidat

Description des activités cliniques en établissement et dans la structure ambulatoire : « obligatoire »

1. Au sein du CH estran,

Situé à 50 minutes de Rennes et à 1h de Caen, le CH estran, gère l'offre de psychiatrie du territoire du Sud Manche et d'autres activités spécifiques.

L'établissement compte au total 601 lits et places dont 110 lits de psychiatrie/addictologie, 24 lits de SSR, 162 lits d'EHPAD, et 98 lits de MAS et comporte 4 pôles :

- Un pôle de psychiatrie pour adultes qui couvre une population de 150 000 habitants et qui reçoit la population psychiatrique traditionnelle (psychoses, troubles de l'humeur, troubles de la personnalité, liaison en urgences, gérontopsychiatrie, prévention du risque suicidaire...)
- Un pôle d'addictologie pour les conduites addictives
- Un pôle gérontologie avec une activité de SSR et d'EHPAD
- Un pôle de santé mentale enfants et adolescents avec des prises en charge ambulatoires

Le candidat pourra donc faire le choix d'une activité de :

- médecin au sein du pôle de gérontologie (EHPAD/SSR)
- médecin somaticien au sein du pôle santé mentale (Psy/ Addictologie)

Un statut de praticien contractuel pourra lui être proposé rémunéré sur la base des émoluments applicables aux praticiens hospitaliers.

Unités du centre hospitalier de l'estran	Activités proposées au choix du candidat dans le cadre de l'exercice hospitalier	Exemples de pathologies rencontrées
Psychiatrie intra hospitalière	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Dépister et surveiller les comorbidités somatiques des patients psychiatriques ☞ Evaluer la balance bénéfique/risque des traitements au sein d'une collaboration étroite psychiatre/médecin généraliste ☞ Promouvoir la coordination des soins avec tous les acteurs intervenant en psychiatrie ☞ Rechercher de façon systématique les facteurs de risque cardiovasculaire (diabète, hypertension artérielle, dyslipidémie, 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Maladies cardio vasculaires ☞ Pathologies pulmonaires ☞ Syndrome métabolique ☞ Diabète ☞ Obésité et prise en compte des troubles alimentaires ☞ Problème carcinologique ☞ Surveillance biologique ☞ Suivi gynécologique et contraception ☞ Co morbidités psychiatriques (hépatogastroentérologie, pancréatique, neurologique centralé et périphérique, cardio vasculaire, pulmonaire)

		risque cardiovasculaire (diabète, hypertension artérielle, syndrome métabolique, obésité, tabagisme).	centralé et périphérique, cardiovasculaire, pulmonaire)
Addictologie		<ul style="list-style-type: none"> ☞ Réalisation l'évaluation addictologique par l'entretien clinique ☞ Evaluer et rechercher les comorbidités somatiques ☞ Participation à l'évaluation psychique du patient avec les psychiatres 	
EHPAD/ SSR		<ul style="list-style-type: none"> ☞ Prise en charge médicale des personnes âgées dépendantes hébergées à l'EHPAD ☞ Suivi des hospitalisations de patients en SSR suite à un séjour en médecine ou en chirurgie ☞ Soins médicaux curatifs palliatifs, ajustements thérapeutiques, re-nutrition, ☞ Prise en charge de la douleur/dénutrition ☞ Prévention des escarres ☞ Surveillance de la consommation des antibiotiques ☞ Assurer et améliorer les prises en charges de la fin de vie, éducation thérapeutique, promotion de la bientraitance 	<p>Au SSR (principaux diagnostics CIM 10):</p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ Affections et traumatismes du système ostéo-articulaires, ☞ Affections de l'appareil circulatoire et respiratoire, ☞ Troubles mentaux et du comportement

2. Au sein de la structure ambulatoire, le candidat pourra exercer en tant que libéral conventionné en propre et pourra facturer donc lui-même ses actes (article 91 du code de déontologie). Il bénéficiera de l'ensemble des avantages conventionnels :

- participation à la prise en charge des cotisations sociales pour les médecins de secteur 1
- ROSP
- forfait structure, forfait patientèle...

Comme le territoire de Pontorson est une ZIP (zone d'intervention prioritaire), si le candidat y exerce au moins 2 jours et demi par semaine, il sera éligible au contrat démographie d'aide à l'installation (CAIM).

Autres activités (facultatif) :

Outre le travail de soin direct, il peut être proposé au candidat qui le souhaite :

- Participation à des instances consultatives (CLAN, CLIN, CLUD, COMEDIMS, CME) du CH estran où les médecins jouent un rôle important dans la démarche qualité, l'amélioration des pratiques et l'organisation des soins.
- Participation à des instances d'amélioration des pratiques professionnelles dans le cadre de la politique qualité et gestion des risques de l'établissement : commissions EPP, CREX,
- Participation aux expérimentations de télémédecine/ DMP en cours

Par ailleurs, le candidat pourra bénéficier du soutien :

- de la collectivité pour aider à l'installation du candidat ainsi que son conjoint et sa famille
- du CH estran
- des pôles santé voisins : Antrain et St James.

Perspectives de carrière éventuelles sur le territoire à l'issue des deux années de temps partagé :


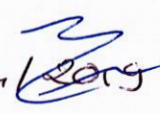
A l'issue des deux années, le candidat pourra faire le choix d'exercer en ville au sein de la structure ambulatoire de Pontorson ou au sein du CH estran en tant que praticien contractuel puis praticien hospitalier s'il décide de passer le concours.

Autres éléments (facultatif) :

Vos Interlocuteurs :

Responsable structure libérale « Pontorson Santé » Dr Eric DECHANCE ericdechance@orange.fr 06 77 85 92 43	
Directeur du CH estran Mr Stéphane BLOT direction@ch-estran.fr 02 33 60 72 00	
Responsable pôle santé Antrain Dr Jean-François RICONO 02 99 98 31 44 (cabinet médical)	
Responsable du pôle gérontologie CH estran Dr Pascal LOREILLE p.lorelle@ch-estran.fr 02 33 60 72 00	
Président de la CME du CH estran Dr Philippe SERRAND philippe.serrand@ch-estran.fr 02 33 60 72 00	
Directeur par intérim des affaires médicales du CH estran Mme Ophélie RENOUARD o.renouard@ch-estran.fr 07 88 55 60 81 Pour vos questions d'ordre logistiques ou statutaires	

VOLET 4 –PARTENAIRES DU PROJET (établissement / structure ambulatoire) :

Etablissement de santé	Structure ambulatoire
Signature du directeur :  Date : 30/04/2019	Signature du responsable de la structure ambulatoire :  Date : 30/04/2019

